

Pays de Lumbres : Jean-Claude Vieillard, le rôle du prêtre modérateur

Publié le 20/04/2015 PAR FRANÇOIS WAVRANT (CLP)

C'est la Fête de la paroisse Saint-Jean-Baptiste en pays lumbrois. Jean-Claude Vieillard y est le prêtre modérateur. Natif de Mentque-Nortbécourt, il vit à Arras mais officie dans le Lumbrois depuis 2010.



Le père Jean-Claude Vieillard est le prêtre modérateur de la paroisse lumbroise.

Jean-Claude Vieillard est né à Mentque-Nortbécourt, près du clocher de Quercamps. Il est issu d'une fratrie de quatre garçons. Le frère aîné est également prêtre. Au retour de captivité de son père après la guerre, Jean-Claude Vieillard part pour Lomme puis Mouvaux. Il entre au séminaire en 1956 et, à partir de 1959, effectue un service de trente mois au Sénégal.

Ordonné en 1963, il est prêtre étudiant durant trois ans. En 1966, il est nommé professeur de lettres classiques à la Malassise. Il devient directeur du collège en 1970 avant de prendre la direction complète de l'établissement en 1978.

À la demande de l'Évêque, il quitte l'Audomarois en 1988 pour devenir membre de l'équipe de formation du Séminaire de Lille et de la formation permanente à Arras. En 1993, il dirige l'ancien Grand Séminaire et est chargé de sa restructuration immobilière pour le transformer en maison diocésaine. En 2001, il devient vicaire général jusqu'en 2014. Le fait d'habiter Arras reste un choix personnel. « *Étant donné mon âge, ce n'est plus maintenant que je vais déménager dans le Lumbrois* » et, de par ses activités et missions encore nombreuses, Arras reste un point stratégique.

« Travailler avec une équipe »

Le rôle de prêtre modérateur de Jean-Claude Vieillard fait qu'il est chargé de la coordination administrative avec le conseil paroissial pour les affaires économiques et de la pastorale. Il préside les deux assemblées. Au sein de la pastorale de la paroisse, il est secondé par toute une équipe – Marie-Paule Delattre, Paul Bailly, Évelyne Coulombel, Michel Lheureux, Bruno Foucaut, Françoise Tabet. *« Mon boulot n'est pas de jouer au curé à l'ancienne mais de travailler avec une équipe qui garde le souffle et que je sais dynamique. Aujourd'hui, avec les moyens de communication, je suis informé en temps réel et reste à la disposition de tous pour répondre aux interrogations »*, précise-t-il.

Quatre mille actes religieux à l'année

Dans les semaines qui viennent, Jean-Claude Vieillard ira à la rencontre des paroissiens dans chacune des communes de la paroisse Saint-Jean-Baptiste. *« Le monde rural a une certaine vitalité qui n'est pas toujours appréciée à sa juste valeur, c'est dans ces communes que nous trouvons des ressources humaines importantes et des réserves. Je ne suis pas pessimiste pour l'avenir de la religion. Aujourd'hui, nous célébrons plus de quatre mille actes religieux à l'année, il n'y a pas lieu de perdre l'espérance, les plus déçus seront les moins pratiquants. Quant à l'avenir de la Paroisse Saint-Jean Baptiste, je le vois brillant »*, conclut-il.

Pourquoi des prêtres modérateurs

Le Pas-de-Calais dénombre 895 communes. Le diocèse d'Arras compte 215 prêtres dont 144 ont plus de 75 ans, ce qui explique aisément que Lumbres ne connaisse plus de prêtre résidant.

Le dernier prêtre à avoir habité le presbytère de Lumbres était Daniel Berteloot ; c'est lui qui a mis en place la nouvelle paroisse de Lumbres et est resté prêtre associé jusqu'en 2003. Puis ce fut l'abbé Herbaut, curé de la paroisse jusqu'en 2007, résidant à Nielles-les-Bléquin. À partir de cette date et jusqu'en 2010, l'abbé Jean-Pierre Miner fut le premier prêtre modérateur de la paroisse – c'est-à-dire responsable de la paroisse sans être physiquement présent.

Et depuis 2010, c'est le père Jean-Claude Vieillard qui préside à cette fonction. *« Nous passons d'une époque où le prêtre faisait tout à un temps de collaboration avec des laïcs pour que la communauté soit dynamique. Mais la situation n'est certainement pas figée, Lumbres connaîtra peut-être à nouveau un prêtre résidant. »*